

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE AE 10.08.2023 - Salle de sports Namèche et dettes des clubs
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Ahmet El Khannouss
Conseiller communal
Rue du Louis Corhay, 35
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 24/10/2023

Objet : votre question écrite du 10 août 2023 concernant l'occupation de la salle des sports Louis Namèche et des dettes des clubs pour l'occupation de toutes les infrastructures sportives de la Commune.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez en annexe les documents demandés dans votre question écrite du 10 août 2023 concernant l'occupation de la salle des sports Louis Namèche et des dettes des clubs pour l'occupation de toutes les infrastructures sportives de la Commune.

Nous attirons votre attention sur le fait que les documents repris en annexe couvrent la période à partir de 2021, avant 2021, c'était l'ASBL Molenbeek Sport qui gérait ces infrastructures.

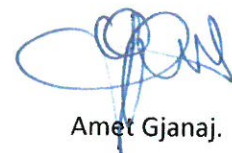
Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet Gjanaj.